

BIOSYNEX

Société anonyme

22, boulevard Sébastien Brant

67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Elie DANAN
30 Avenue de la Paix
67000 Strasbourg

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

BIOSYNEX

Société anonyme

22, boulevard Sébastien Brant

67400 LLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société BIOSYNEX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BIOSYNEX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds commerciaux, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 30 381 K€ ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note 5.6.1 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que de l'élaboration des prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;


- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Strasbourg, le 19 avril 2022


Les commissaires aux comptes

Elie DANAN

Deloitte & Associés



Loïc MULLER
Associé



Marc PIOTRAUT
Directeur

5.1 Bilan

Bilan au 31/12/2021

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	1 693 241	1 180 638	512 604	77 444	435 160
Recherche et développement	2 075 870	987 356	1 088 514	632 610	455 904
Concessions, brevets, droits similaires	1 774 572	501 854	1 272 718	1 283 547	- 10 829
Fonds commercial	30 764 588	383 730	30 380 858	27 732 548	2 648 310
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 612 695	1 503 539	1 109 156	787 575	321 581
Autres immobilisations corporelles	1 656 198	516 081	1 140 117	538 837	601 280
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	1 826 792		1 826 792	1 020 477	806 315
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	21 771 981	3 430 620	18 341 361	4 501 873	13 839 488
Créances rattachées à des participations	7 062 877		7 062 877	171 230	6 891 647
Autres titres immobilisés	23 366 758	2 250 385	21 116 373		21 116 373
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 357 309		2 357 309	2 835 799	- 478 490
TOTAL (I)	96 962 880	10 754 202	86 208 678	39 581 940	46 626 738
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	5 893 406		5 893 406	4 004 943	1 888 463
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	1 845 347	211 569	1 633 778	1 798 962	- 165 184
Marchandises	13 209 510	2 941 829	10 267 681	13 255 488	-2 987 807
Avances et acomptes versés sur commandes	1 566 664		1 566 664	1 748 524	- 181 860
Clients et comptes rattachés	23 859 283	469 572	23 389 711	16 283 521	7 106 190
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	5 233		5 233		5 233
. Organismes sociaux	27 063		27 063	6 181	20 882
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 057 479		1 057 479	1 460 526	- 403 047
. Autres	3 482 351		3 482 351	902 061	2 580 290
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	65 044 054		65 044 054	31 081 708	33 962 346
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	989 126		989 126	387 939	601 187
TOTAL (II)	116 979 519	3 622 970	113 356 548	70 929 853	42 426 695
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)	219 990		219 990	133 317	86 673
TOTAL ACTIF (0 à V)	214 162 389	14 377 172	199 785 217	110 645 110	89 140 107

5.2 Bilan (suite)

Présenté en Euros			
PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 <small>(12 mois)</small>	Exercice précédent 31/12/2020 <small>(12 mois)</small>	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé ⇨)	1 113 534	915 399	198 135
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	47 273 820	27 898 316	19 375 504
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	91 540	91 355	185
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 585 460	1 655 000	- 69 540
Report à nouveau	26 826 846	3 537	26 823 309
Résultat de l'exercice	54 942 045	28 759 098	26 182 947
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	131 833 245	59 322 704	72 510 541
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées	585 000	585 000	
TOTAL (II)	585 000	585 000	
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	1 608 066	369 543	1 238 523
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	1 608 066	369 543	1 238 523
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
· Emprunts	31 801 980	15 721 186	16 080 794
· Découverts, concours bancaires	17 710	23 427	- 5 717
Emprunts et dettes financières diverses			
· Divers			
· Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 182 474	14 431 569	-2 249 095
Dettes fiscales et sociales			
· Personnel	3 244 977	2 962 377	282 600
· Organismes sociaux	1 381 457	1 650 549	- 269 092
· Etat, impôts sur les bénéfices	7 241 993	10 744 053	-3 502 060
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 190 950	957 322	233 628
· Etat, obligations cautionnées			
· Autres impôts, taxes et assimilés	753 774	1 074 268	- 320 494
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	7 036 711	2 640 916	4 395 795
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	673 049		673 049
TOTAL (IV)	65 525 076	50 205 666	15 319 410
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)	233 830	162 197	71 633
TOTAL PASSIF (I à V)	199 785 217	110 645 110	89 140 107

5.3 Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	152 830 451	21 825 920	174 656 371	109 829 172	64 827 199	59,03
Production vendue biens	40 078 705	3 985 462	44 064 167	13 685 649	30 378 518	221,97
Production vendue services	708 826	17 871 393	18 580 219	5 595 643	12 984 576	232,05
Chiffres d'affaires Nets	193 617 981	43 682 775	237 300 756	129 110 465	108 190 291	83,80
Production stockée			-74 821	639 427	- 714 248	-111,70
Production immobilisée			525 069	302 055	223 014	73,83
Subventions d'exploitation			435 825	161 667	274 158	169,58
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			1 186 021	756 028	429 993	56,88
Autres produits			1 040 240	189 162	851 078	449,92
Total des produits d'exploitation (I)			240 413 089	131 158 803	109 254 286	83,30
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			113 098 204	66 548 423	46 549 781	69,95
Variation de stock (marchandises)			903 210	-8 660 180	9 563 390	110,43
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 959 936	8 572 703	2 387 233	27,85
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-1 936 934	-2 643 860	706 926	26,74
Autres achats et charges externes			25 815 897	13 614 989	12 200 908	89,61
Impôts, taxes et versements assimilés			1 662 492	1 778 877	- 116 385	-6,54
Salaires et traitements			9 673 437	8 814 793	858 644	9,74
Charges sociales			4 542 700	3 998 114	544 586	13,62
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 246 188	708 394	537 794	75,92
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 315 918	1 099 862	2 216 056	201,48
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			494 953	638 752	- 143 799	-22,51
Total des charges d'exploitation (II)			169 776 002	94 470 869	75 305 133	79,71
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			70 637 088	36 687 934	33 949 154	92,53
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			7 613 944		7 613 944	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			333 307	121 860	211 447	173,52
Reprises sur provisions et transferts de charges			21 107	68 414	- 47 307	-69,15
Différences positives de change				20 704	- 20 704	-100
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				5 920 284	-5 920 284	-100
Total des produits financiers (V)			7 968 358	6 131 262	1 837 096	29,96
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 337 063	133 317	2 203 746	N/S
Intérêts et charges assimilées			357 730	352 075	5 655	1,61
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			2 694 793	485 392	2 209 401	455,18
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			5 273 565	5 645 870	- 372 305	-6,59
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			75 910 653	42 333 804	33 576 849	79,31

Compte de Résultat (suite)

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	103 320	50 374	52 946	105,11
Produits exceptionnels sur opérations en capital	346 559	46 953	299 606	638,10
Reprises sur provisions et transferts de charges	166 000	45 000	121 000	268,89
Total des produits exceptionnels (VII)	615 879	142 327	473 552	332,72
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	213 450	925 088	- 711 638	-76,93
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	158 630	45 453	113 177	249,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 317 845	236 226	1 081 619	457,87
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 689 925	1 206 767	483 158	40,04
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 074 046	-1 064 440	- 9 606	0,90
Participation des salariés (IX)	2 106 305	1 766 213	340 092	19,26
Impôts sur les bénéfices (X)	17 788 257	10 744 053	7 044 204	65,58
Total des Produits (I+III+V+VII)	248 997 326	137 432 392	111 564 934	81,18
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	194 055 281	108 673 294	85 381 987	78,57
RESULTAT NET	54 942 045	28 759 098	26 182 947	91,04
Dont Crédit-bail mobilier	688 640	289 489	417 151	154,79
Dont Crédit-bail immobilier				

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31 décembre 2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 décembre 2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 199 785 217 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 54 942 045 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24 mars 2022 par les dirigeants.

La société Biosynex est depuis le 21 mars 2011 une société cotée sur un système multilatéral de négociation, Euronext Growth- Paris.

5.4 Faits caractéristiques de l'exercice

En 2021, BIOSYNEX a réalisé un chiffre d'affaires de 237,3 M€, en très forte hausse par rapport à l'exercice précédent (129,1 M€). L'activité a bénéficié en 2021 de la contribution significative des ventes de produits de prévention et de dépistage liées à la pandémie de la Covid-19 pour environ 89%. En dehors des tests Covid, les ventes diminuent de 40% sachant qu'en 2020 la société avait également enregistré des ventes massives de Thermoflash (pour 24,3 M€) et de masques (5,3 M€) qui étaient liées à la pandémie. En dehors de ces 2 produits dont les ventes ont fortement chuté, l'évolution des produits autres que test Covid diminuent de 11% (-4,9 M€).

Biosynex France a acquis 100% de la société Avalun le 30 avril 2021 pour un montant de 11,4 M€ majoré d'un complément de prix de 2,5 M€ dus sous réserve de la réalisation au plus tard le 31 décembre 2023, d'un chiffre d'affaires annuel de 5 M€, soit une valeur d'acquisition totale de 13,8 M€. L'évaluation des titres ayant été déterminées sur la base d'un business plan incluant cette hypothèse pour 2023, le complément de prix de 2,5 M a été comptabilisé dès 2021. Avalun a été créée en 2013 dans le cadre d'un essaimage du CEA Leti. Cette société a développé un automate de diagnostic in vitro portable et connectée permettant la réalisation en quelques minutes de tests biologiques sur des échantillons de faible volume (Labpad). Basée à Grenoble au sein du Bâtiment de Hautes Technologies (BHT, site du CEA) où se situe également son site de production robotisé, AVALUN est certifiée ISO 13485 et produit l'ensemble de ses produits en France.

Biosynex France a acquis en novembre 2021, 18,82% des actions de la société THERADIAG.

5.5 Événements postérieurs à la clôture

Augmentation de capital

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital postérieure à la clôture, ni d'exercice de BSAR, étant donné que le programme est désormais terminé.

Conflit russo-ukrainien

La survenance du conflit russo-ukrainien en février 2022 est à ce jour sans impact sur les opérations du Groupe.

Prises de participations et de contrôle

Postérieurement à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2021, BIOSYNEX a continué d'acquérir des actions de la société THERADIAG. A la date du présent rapport, BIOSYNEX détient 25,07% du capital social de THERADIAG.

Postérieurement à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2021, BIOSYNEX a pris une participation de 5,54% dans la société NOVACYT.

Renouvellement des mandats de Président Directeur Général de Monsieur Larry Abensur et de Directeur Général Délégué de Monsieur Thierry Paper

Selon délibération du Conseil d'administration en date du 24 mars 2022, après avoir constaté que :

- les mandats de Président du conseil d'administration Directeur Général de la Société de Monsieur Larry ABENSUR arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale du 9 mai 2022 ;
- le mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Thierry Paper arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale du 9 mai 2022,

le Conseil d'administration a décidé :

- de renouveler les mandats de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général de Monsieur Larry Abensur, sous réserve du renouvellement de son mandat d'administrateur par l'Assemblée générale du 9 mai 2022, pour la durée de son mandat d'administrateur qui prendra fin au cours de l'année 2028 ; et
- de renouveler le mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Thierry Paper, sous réserve du renouvellement de son mandat d'administrateur par l'Assemblée générale du 9 mai 2022, pour la durée de son mandat d'administrateur qui prendra fin au cours de l'année 2028.

Le Conseil d'administration, lors de cette même réunion a pris acte du rachat par Biosynex de 915.062 actions auto-détenues pour un montant total de 21.769.348,82 euros entre le 19 avril 2021 et le 22 février 2022.

Les Assemblées générales mixtes en date des 8 juin 2020 et du 10 mai 2021 avaient autorisé le Conseil d'administration à procéder à des rachats d'actions de Biosynex, à chaque fois dans la limite de 10% du capital et 4.500.000 €.

Après discussions, le Conseil d'administration a mis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale mixte du 9 mai 2022 la réduction du capital social pour un montant maximum de 915.062 actions auto-détenues afin de répondre à l'obligation faite à la Société au titre de l'article L.22-10-65 du Code de commerce.

5.6 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28-2) et avec le règlement ANC N°2015-06 modifiant le règlement ANC N° 2014-3 relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices, et
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

5.6.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les **frais d'établissement** comprennent les frais d'augmentation de capital, ils sont amortis sur une durée de 5 années.

Les **frais de développement** sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies simultanément

- Les projets sont nettement individualisés
- Leur coût peut-être distinctement établi
- Les projets présentent à la date d'établissement des comptes de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

La nature des dépenses activées concernant les frais de recherche et développement est : matière, moyens humains et sous-traitance.

Les **frais d'acquisition des titres de participation** font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 années le cas échéant.

Les **immobilisations corporelles** sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les méthodes retenues ont été les suivantes :

Immobilisations par catégories comptables	Durée
Immobilisations incorporelles	
Frais augmentation de capital	5 ans
Frais d'acquisition de titres	5 ans
Droit d'entrée	Durée de protection
Frais de recherche	de 01 à 02 ans
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	Durée de protection
Immobilisations corporelles	
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Le **fonds commercial** n'est pas amorti. Depuis le 1er janvier 2016, il fait l'objet de tests de dépréciation chaque année. Lorsque sa valeur d'utilité s'avère inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Le poste comprend les malis techniques de fusions qui représentent l'écart négatif entre l'actif reçu et la valeur comptable de la participation pour la part reclassée en fonds commercial.

La mention OTC et PRO permet de faire les calculs d'impairment (dépréciation d'actifs). OTC signifie Over-the-counter pour les produits dits d'automédication, c'est-à-dire que l'on peut se les procurer sans ordonnance, parfois même en libre-service, et Pro comme professionnel pour les produits destinés aux professionnels de la santé.

FONDS DE COMMERCE / MALIS	Date d'acquisition	OTC	PRO
CLIENTELE BSD			752 000
FONDS DECTRA 2014 ET AVANT		705 029	
MALI TUP HECOMED	01/11/2015	232 035	
MALI FUSION ALL DIAG	31/12/2015		8 234 263
MALI FUSION MAGNIEN	30/06/2016	1 173 943	
FONDS DUMOYZE + FRAIS	01/07/2016		3 402 110
RACHAT CARTES ET FONDS	31/12/2016	168 911	
MALI FUSION DECTRA	31/12/2016	8 275 636	
MALI FUSION SR2B + FRAIS	10/08/2017	-	173 901
RACHAT CARTES	31/12/2018	25 672	
FONDS VISIONED + FRAIS	31/12/2019	4 566 570	
RACHAT CARTES	31/12/2019	261 250	
RACHAT CARTES	31/12/2020	144 957	
FONDS ENALEES + FRAIS	29/12/2021		2 620 310
RACHAT CARTES	31/12/2021	28 000	
		15 582 004	15 182 584
		TOTAL BRUT OTC+PRO	30 764 588
		DEPRECIATION	- 381 121
		TOTAL NET OTC+PRO	30 383 467

Pour la mise en œuvre de ces tests annuels, les fonds commerciaux sont affectés aux unités génératrices de trésorerie, soit aux activités Pro ou OTC. La valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base des flux futurs actualisés.

Lorsque la valeur d'utilité se révèle inférieure à la valeur nette comptable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie, ces actifs sont dépréciés, afin de ramener la valeur de l'unité génératrice de trésorerie à sa valeur recouvrable. La dépréciation éventuelle est affectée en priorité sur la valeur du fonds commercial.

Au 31 décembre la valeur nette comptable des unités génératrices de trésorerie s'élève à 65,9 M€ et se décompose de la manière suivante :

- OTC : 25,7 M€
- PRO : 40,2 M€

Au 31 décembre 2021, les principales hypothèses ont été les suivantes :

Taux d'actualisation : 9,7%

Taux de croissance à l'infini : 1,4%

Sur la base de ces tests, aucune provision n'a été enregistrée au 31 décembre 2021.

Analyse de sensibilité UGT OTC :

Valeur d'utilité OTC (en M€)		Taux de croissance		
		0,50%	1%	1,40%
Taux d'actualisation	9,70%	112,8	117,3	121,3
	10,00%	109,5	113,6	117,3
	10,50%	104,4	108,0	111,3

Analyse de sensibilité UGT PRO :

Valeur d'utilité PRO (en M€)		Taux de croissance		
		0,50%	1%	1,40%
Taux d'actualisation	9,70%	260,0	270,5	279,8
	10,00%	252,1	261,9	270,5
	10,50%	240,1	248,7	256,3

5.6.2 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

5.6.3 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production selon la méthode suivante :

Méthode dite du cout moyen unitaire pondéré "CMUP" qui est égal au rapport entre les coûts d'acquisition ou de production et les quantités acquises ou produites (art. 321-22. al.2 PCG).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes de production ainsi que de la main d'œuvre de production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Les stocks sont dépréciés à 0%, 50%, 75% ou 100% en fonction de leur durée de rotation.

Les stocks approchant la date de d'expiration sont dépréciés à 0%, 50%, 70% ou 100% selon le nombre de jours restants par rapport à la durée de vie moyenne.

5.6.4 Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Lorsque la créance est cédée à un établissement bancaire dans le cadre d'un contrat d'affacturage, celle-ci est décomptabilisée pour refléter la nature juridique de la cession.

5.6.5 Opérations libellées en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes : Les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le classement des écarts de change sur dettes et créances commerciales est en résultat d'exploitation et non plus en financier, et ceci suivant le PCG selon règlement ANC n°2015-05 applicable.

5.6.6 Provisions

Des provisions sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont constituées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Elles comprennent notamment les indemnités estimées par l'entreprise et ses conseils, au titre des litiges, contentieux et actions de réclamation par des tiers.

5.6.7 Indemnités de départ à la retraite

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Au 31 décembre 2021, Biosynex a calculé les indemnités de départ en retraite qui devront être versées à l'avenir aux salariés, en application de la recommandation ANC n° 2013-02.

Cet engagement représente un montant de 269 776 € partiellement couvert par un fonds déposé auprès du CIC de 26 386 € sous forme d'assurance externalisée.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite sont les suivantes :

- Indemnité calculée en fonction de la convention collective nationale Pharmacie, Parapharmacie, Produits vétérinaires : fabrication et commerce
- Conditions : départ volontaire
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Droits accumulés avec projection salariale : progression de 2%
- Taux de charges sociales : 42%
- Rotation : 7% jusqu'à 49 ans, 0% à partir de 50 ans
- Table de mortalité : TF 00-02
- Taux d'actualisation retenu : 0,9%

5.6.8 Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont repris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

Un détail des charges et produits exceptionnels est donné en note de bas de tableau.

5.6.9 Changement de méthode d'évaluation et de présentation

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

5.7 Autres informations

5.7.1 Honoraires des Commissaires aux comptes

En application du décret n°2008-1487 du 30 Décembre 2008, le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes, figurant au compte de résultat s'élève à 108 522 €.

Honoraires des Commissaires aux Comptes :

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	104 822
- Honoraires facturés au titre des attestations et autres rapports	3 700
TOTAL	108 522

5.7.2 Immobilisations

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	3 002 471		1 608 248
Autres immobilisations incorporelles	29 838 090		2 701 070
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 145 561		619 381
Autres installations, agencements, aménagements	617 365		435 495
Matériel de transport	24 413		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	254 199		379 805
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	1 020 477		3 128 145
TOTAL	4 062 015		4 562 826
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	8 124 830		20 731 135
Autres titres immobilisés			23 366 758
Prêts et autres immobilisations financières	2 835 799		491 399
TOTAL	10 960 628		44 589 292
TOTAL GENERAL	47 863 203		53 461 436

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement		841 608	3 769 111	
Autres immobilisations incorporelles			32 539 159	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		152 247	2 612 695	
Autres installations, agencements, aménagements		13 834	1 039 026	
Matériel de transport			24 413	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		41 245	592 759	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		2 321 829	1 826 792	
TOTAL		2 529 155	6 095 685	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		21 107	28 834 858	
Autres titres immobilisés			23 366 758	
Prêts et autres immobilisations financières		969 889	2 357 309	
TOTAL		990 996	54 558 925	
TOTAL GENERAL		4 361 759	96 962 880	

5.7.3 Amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	2 292 417	708 722	833 144	2 167 994
Autres immobilisations incorporelles	438 265	63 589		501 854
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 357 986	273 888	128 335	1 503 539
Installations générales, agencements divers	199 722	97 518	127	297 112
Matériel de transport	24 413			24 413
Matériel de bureau, informatique, mobilier	133 005	102 472	40 921	194 558
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 715 125	473 877	169 383	2 019 620
TOTAL GENERAL	4 445 807	1 246 188	1 002 527	4 689 467



	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	708 722				
Autres immobilisations incorporelles	63 589				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	273 888				
Installations générales, agencements divers	97 518				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	102 472				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	473 877				
TOTAL GENERAL	1 246 188				

5.7.4 Provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change	133 317	86 678		219 995
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	236 226	1 317 845	166 000	1 388 071
TOTAL Provisions	369 543	1 404 523	166 000	1 608 066
Sur immobilisations incorporelles	383 730			383 730
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	3 451 727		21107	3 430 620
Sur autres immobilisations financières *		2 250 385		2 250 385
Sur stocks et en-cours	929 969	3 153 398	929 969	3 153 398
Sur comptes clients	319 096	162 520	12 044	469 572
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	5 084 522	5 566 303	963 120	9 687 705
TOTAL GENERAL	5 454 065	6 970 826	1 129 120	11 295 771
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		3 315 918	942 013	
- financières		2 337 063	21 107	
- exceptionnelles		1 317 845	166 000	

* La dotation sur autres immobilisations financières correspond à la provision sur les actions propres

5.7.5 Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	7 062 877		7 062 877
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 357 309		2 357 309
Clients douteux ou litigieux	515 163	515 163	
Autres créances clients	38 134 311	38 134 311	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 233	5 233	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	27 063	27 063	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	1 057 479	1 057 479	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	330 196	330 196	
- Divers			
Groupe et associés	1 295 352	1 295 352	
Débiteurs divers	1 856 803	1 856 803	
Charges constatées d'avance	989 126	989 126	
TOTAL GENERAL	53 630 912	44 210 727	9 420 185
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

5.7.6 Etat des Dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	17 710	17 710		
- plus d'un an	31 801 980	4 533 567	19 381 764	7 886 649
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 182 474	12 182 474		
Personnel et comptes rattachés	3 244 977	3 244 977		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 381 457	1 381 457		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	7 241 993	7 241 993		
- T.V.A	1 190 950	1 190 950		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	753 774	753 774		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	21 826 902	21 826 902		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	673 049	673 049		
TOTAL GENERAL	80 315 266	53 046 853	19 381 764	7 886 649

Nouveaux emprunts souscrits au cours de l'exercice 2021 :

- Banque Populaire :	1 000 000 €
- Banque Postale :	1 100 000 €
- CIC :	1 100 000 €
- Banque Populaire :	1 500 000 €
- BPI France :	1 500 000 €
- BPI France :	3 000 000 €
- BPI France :	5 000 000 €
- Caisse d'épargne crédit Syndiqué :	9 000 000 €

23 200 000 €

L'intégralité des emprunts PGE a été remboursée début 2021.

5.7.7 Frais d'établissement

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Valeurs nettes	Taux d'Amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	512 604	20%
TOTAL	512 604	20%

5.7.8 Frais de recherche appliquée et de développement

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Désignation	Valeurs brutes	Amortissement	Valeurs nettes	Durée d'amortissement
R & D (durée exprimée en mois)	1 535 671	719 416	816 255	24 mois
Autres frais de développement	540 199	267 940	272 259	60 mois
Total	2 075 870	987 356	1 088 514	

5.7.9 Fonds commercial

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Éléments constitutifs du fonds commercial	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant des dépréciations
Achat clientèle internationale à Biosynex Gmbh	502 000			137 500
Achat clientèle domestique à Biosynex Gmbh	250 000			75 000
Achat clientèle Biosynex Gmbh	48 000			
Mali technique de fusion ALL DIAG			8 234 263	
Mali technique de fusion MAGNIEN			1 173 943	
Fonds de commerce FUMOUIZE	3 200 000			
Droits enregistrements FDC FUMOUIZE	155 310			
G & Associés - frais acq. FUMOUIZE	46 800			
Mali technique fusion DECTRA PHARM			8 275 636	
Fonds apportés suite fusion DECTRA PHARM			804 695	
Fonds divers			21 245	
Mali technique TUP HECOMED			232 035	
Mali fusion SR2B			158 901	
Frais acquisition SR2B	15 000			
Achat clientèle Agence MBG	12 172			
Achat clientèle MOURET	13 500			
Achat clientèle NEIGE	16 000			
Achat clientèle BRIOS V.	10 000			
Achat clientèle BRZOZKA	3 250			
Achat clientèle BRIOS J-C	30 000			
Achat clientèle RAVIER	28 000			
Achat clientèle POISSON	60 000			
Achat clientèle SYMBIOSE	36 000			
Achat clientèle ETC	10 000			
Achat clientèle MULTIPHARM	68 000			
Tellus - frais acq. VISIOMED	8 450			
Droits enregistrement FDC VISIOMED	208 120			
Fonds de commerce VISIOMED	4 350 000			
Achat clientèle BRIOS V.	17 000			
Achat clientèle BRIOS JC.	52 000			
Achat clientèle ALPHADEL	59 000			
Achat clientèle AGENCE BK	12 500			
Achat clientèle VIDIS	4 457			
Fonds de commerce ENALEES	2 500 000			
Droits enregistrements FDC ENALEES	120 310			
Achat clientèle BILLAUD	6 500			
Achat clientèle HENDRYCKS	6 500			
Achat clientèle SCHUEREMANS	15 000			
TOTAL	11 863 869	0	18 900 718	212 500

5.7.10 Détail des produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	N	N-1
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations		
267800 - Sur créances rattachées à des participations		
268800 - Sur créances rattachés à des sociétés en participation		
Sous total		
Autres titres immobilisés		
276800 - Sur autres créances immobilisées		
276820 - Sur titres immobilisés (droits de créance)		
Sous total		
Prêts		
276840 - Sur prêts		
Sous total		
Autres immobilisations financières		
276850 - Sur dépôts et cautionnements		
276880 - Sur créances diverses		
Sous total		
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés		
418100 - Clients - Factures à établir	134 369	5 629 438
418800 - Clients - Intérêts courus		
Sous total	134 369	5 629 438
Autres créances (dont avoirs à recevoir)		
409800 - Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	77 708	32 796
428700 - Sur personnel		
438700 - Sur organismes sociaux	8 649	6 181
448700 - Sur état		
455800 - Sur Associés, comptes courants		
458800 - Sur Associés, opérations faites en commun et en GIE		
468700 - Sur débiteurs et créditeurs divers		25 347
Sous total	86 357	64 324
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
508800 - Sur obligations, bons et valeurs assimilées		
Sous total		
DISPONIBILITES		
518800 - Sur banque		
Sous total		
TOTAL GENERAL	220 726	5 693 762

5.7.11 Détail des charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	N	N-1
Emprunts obligataires convertibles		
168810 – Sur emprunts obligataires convertibles		
Sous total		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
168830 - Sur autres emprunts obligatoires		
168840 - Sur emprunts auprès des établissements de crédit	7 959	3 464
518100 - Sur banque	17 710	
519800 - Sur concours bancaires courants		
Sous total	25 669	3 464
Emprunts et dettes financières divers		
168850 - Sur dépôts et cautionnements reçus		
168860 - Sur participation des salariés aux résultats		
168870 - Sur emprunts et dettes assortis de conditions particulières		
168880 - Sur autres emprunts et dettes assimilées		
178800 - Sur dettes rattachés à des participations		
455800 - Sur Associés, comptes courants		
458800 - Sur Associés, opérations faites en commun et en GIE		
Sous total		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100 - Sur fournisseurs - factures non parvenues	3 259 529	1 776 083
408400 - Sur fournisseurs d'immobilisations		
408800 - Sur fournisseurs - Intérêts courus		
Sous total	3 259 529	1 776 083
Dettes fiscales et sociales		
428000 - Sur personnel - Charges à payer et produits à recevoir		
428200 - Sur dettes provisionnées pour congés à payer	562 620	552 378
428400 - Sur dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats	2 106 305	1 767 390
428600 - Sur autres charges à payer	554 581	629 472
438000 - Sur organismes sociaux - Charges à payer et produits à recevoir		
438200 - Sur charges sociales sur congés à payer	222 970	218 800
438600 - Sur autres charges à payer	641 041	549 278
448000 - Sur état- Charges à payer et produits à recevoir		
448200 - Sur charges fiscales sur congés à payer		

448600 - Sur charges à payer	715 412	969 174
Sous total	4 802 929	4 686 492
Autres dettes (dont avoirs à établir)		
419800 - Sur rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir	3 635 602	495 426
468600 - Sur débiteurs et créditeurs divers		
Sous total	3 635 602	495 426
TOTAL GENERAL	11 723 729	6 961 465

5.7.12 Détail des charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	989 126	673 049
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	989 126	673 049

5.7.13 Détail des charges et produits financiers

	N	N-1
Escomptes obtenus	275 468	121 860
Revenus des titres de participations	7 613 944	
Produits financiers divers	57 839	5 940 987
Reprise prov dépréciation VMP	-	68 415
Reprise prov immos financières	21 107	-
Total produits financiers	7 968 358	6 131 262
Intérêts sur emprunts	282 311	212 064
Intérêts bancaires	11 999	11 623
Intérêts sur créances et cc	-	631
Escomptes accordés	45 526	66 691
Autres charges financières	17 893	61 065
Dotation prov risques et charges financières	86 678	133 317
Dotation prov immos financières	2 250 385	-
Total charges financières	2 694 793	485 392
TOTAL RESULTAT FINANCIER	5 273 565	5 645 870

5.7.14 Détail des charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
671100 - Pénalités sur marchés (et débits payés sur achats et ventes)	34 439	3 789
671200 - Pénalités, amendes fiscales et pénales	425	15 582
671400 - Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	14 414	
671800 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion (A)	164 173	496 747
672000 - Charges sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)		408 969
Sous total	213 451	925 088
Sur opérations en capital		
675100 - Immobilisations incorporelles	29 571	
675200 - Immobilisations corporelles	42 143	45 453
Sous total	71 714	45 453
Sur opérations exceptionnelles		
678800 - Charges exceptionnelles diverses	86 916	
Reprises sur provisions, transfert de charges		
687500 - Dotations aux provisions exceptionnelles	1 317 845	236 226
687600 - Dotations aux dépréciations exceptionnelles		
Sous total	1 404 761	236 226
TOTAL GENERAL	1 689 926	1 206 767

(A) Comprend :

- Frais fournisseurs (destructions, avances perdues, ...)	11 225 €
- RH (litiges + solde opca...)	57 486 €
- Abandon R&D :	95 462 €

(B) Comprend :

- Litiges commerciaux :	600 000 €
- Litiges salariés :	86 000 €
- Avance Biosynex GmbH :	631 845 €

Produits exceptionnels

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
771800 - Autres produits exceptionnels	86 991	
772000 - Produits sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)	16 329	2 355
Sous total	103 320	2 355
Sur opérations en capital		
775100 - Immobilisations incorporelles		
775200 - Immobilisations corporelles	40 847	44 759
777000 - Quote part des subventions investissements	305 712	
778800 - Produits exceptionnels divers		2 194
Sous total	346 559	46 953
Dotations aux amortissements et provisions		
787500 - Reprises sur provisions exceptionnelles	166 000	45 000
Sous total	166 000	45 000
TOTAL GENERAL	615 879	94 308

5.7.15 Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	9 153 985	0,10€
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	1 981 357	0,10€
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	11 135 342	0,10€

5.7.16 Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	174 656 371
Ventes de produits finis	44 064 167
Prestations de services	18 580 219
TOTAL	237 300 756
Répartition par marché géographique	Montant
France	193 617 981
Etranger	43 682 775
TOTAL	237 300 756

5.7.17 Crédit-bail mobilier

	Installations, matériel et outillages
Valeur d'origine	2 649 880
Amortissements :	
- Cumuls exercices antérieurs	495 432
- Dotations de l'exercice	448 723
TOTAL	1 705 725
Redevances payées :	
- Cumuls exercices antérieurs	641 241
- Exercice	681 160
TOTAL	1 322 401
Redevances restant à payer :	
- à 1 an au +	614 345
- à + d'1 an et 5 au +	757 560
- à + de 5 ans	0
TOTAL	1 371 905
Valeur résiduelle :	
- à - d'1 an	2 170
- à 1 an au +	
- à + d'1 an et 5 au +	20 303
- à + de 5 ans	0
TOTAL	22 473
Montant pris en charge dans l'exercice	686 640

5.7.18 Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Lignes du contrat syndiqué non tirées	100 000 000
Effets escomptés non échus	
Engagement auprès du factor	12 034 527
Avals et cautions	
Engagements de crédit-bail mobilier	641 241
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Nantissement sur fonds de commerce au profit de la BPALC pour la somme de 1.000.000€ à l'origine	467 812
Nantissement des titres AVALUN au profit de BPALC, Caisse d'Épargne, CIC, KOLB, CL et Banque Postale	11 368 238
Nantissement Pari Passu sur le fonds de commerce 1er rang au profit de BPALC et CIC pour la somme de 6.000.000€ à l'origine	4 770 362
Nantissement sur fonds de commerce au profit de la SOCIETE GENERALE pour la somme de 1.500.000€ à l'origine	1 219 050
Nantissement sur fonds de commerce au profit de la CAISSE D'EPARGNE pour la somme de 1.000.000€ à l'origine	654 822
TOTAL	131 156 053
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	18 480 285
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Caution solidaire d'ALA Financière sur emprunt La Banque Postale de 500 000 €	376 721
Autres engagements reçus :	
Garantie Fonds National Prêt pour l'Innovation sur emprunt Bpifrance de 1 500 000 €	450 000
Garantie Fonds Européen d'Investissement (FEI) sur emprunt Bpifrance de 1 500 000 €	750 000
Garantie Bpifrance Financement sur emprunt Bpifrance de 3 000 000 €	1 350 000
Garantie OSEO / BPI sur emprunt La Banque Postale de 500 000 €	235 004
Garantie de la BPI sur emprunt CIC de 2 500 000€ sur 7 ans 30% de 2 500 000€	750 000
TOTAL	3 911 725
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	376 721
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements réciproques	Montant
TOTAL	-

Autres engagements reçus : change à terme pour 1 M\$ avec pour contrevaletur 0,8 M€ selon le tableau ci-dessous :

Banques	Montants \$	Valeur €
BNP	\$1 000 000,00	819 672,13 €
BP	\$0,00	0,00 €
CIC	\$0,00	0,00 €
MONEX	\$0,00	0,00 €
TOTAL	\$1 000 000,00	819 672,13 €

Contrat d'affacturation : depuis 2017, la société a signé un contrat d'affacturation avec CIC Est avec une convention de mandat d'encaissement et recouvrement pour le compte de CMC-CIC-Factor sur les créances transférées par voie de cession de créances selon un mécanisme de transmission de fichier appelé « cession de balance ». Au 31 décembre 2021, le montant cédé et reclassé en diminution du poste client ressort à 14 790 190 euros. Le détail des postes impactés au 31 décembre 2021 est le suivant :

Classement	N° de compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Actif immobilisé	275001	Fonds de garantie Factor	1 608 412,60	2 578 301,14
Actif clients	411002	Affacturation	- 14 790 190,00	- 30 769 210,45
Actif clients	467001	CCV - Factor	-	8 825,72
Actifs clients	467007	REB - Factor	1 147 250,78	705 815,38
TOTAL ENGAGEMENT FACTOR			- 12 034 526,62	- 27 493 919,65

5.7.19 Dettes garanties par des suretés réelles

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Montant garanti
Nantissement sur fonds de commerce au profit de la BPALC pour la somme de 1.000.000€ à l'origine	467 812
Nantissement Pari Passu sur le fonds de commerce 1er rang au profit de BPALC et CIC pour la somme de 6.000.000€ à l'origine.	4 770 362
Nantissement sur fonds de commerce au profit de la SOCIETE GENERALE pour la somme de 1.500.000€ à l'origine	1 219 050
Nantissement sur fonds de commerce au profit de la CAISSE D EPARGNE pour la somme de 1.000.000€ à l'origine	654 822
Nantissement des titres AVALUN au profit de BPALC, Caisse d'Epargne, CIC, KOLB, CL et Banque Postale	11 368 239
TOTAL	18 480 286

5.7.20 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant Base
--	--------------

ACCROISSEMENTS Provisions règlementées : - Amortissements dérogatoires - Provision pour hausse de prix - Provision pour fluctuation des cours Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	
---	--

ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation : Participation des salariés Organic Ecart de conversion passif Autres :	2 106 305 362 431 233 830
TOTAL	2 702 566 €

Nature des différences temporaires	
------------------------------------	--

Autres Déficits reportables Moins-values à long terme	
---	--

5.7.21 Rémunération des dirigeants

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES	Montant
- des organes d'administration (jetons de présence)	29.000 €
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	
TOTAL	29.000 €

Aucune information n'est communiquée sur la rémunération de la Direction dans la mesure où cela reviendrait à donner une information individuelle.

5.7.22 Effectif moyen

	Personnel salariés N	Personnel salariés N-1
Effectifs	228	200
TOTAL	228	200

Commentaires : Cet effectif comprend les apprentis, au nombre de 9.

5.7.23 Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Avalun	141 670 €		100%	11 368 239 €	11 368 239 €	1 295 352 €	0	751 K€	- 2 771 K€	0
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
Theradiag	13 249 409 €		18,82% *	3 284 756 €	3 284 756 €	0	0	11 125 K€	-767 K€	0
- Filiales non reprises en A: Etrangères										
Biosynex GMBH **	31 000 €	NC	100%	3 430 620 €	- €	631 845 €	0	N/A	N/A	0
Biosynex Swiss	100 000 CHF	1 350 KCHF	100%	100 000 CHF	100 000 CHF	1 239 590 CHF (1 100 000€)	0	270 959 KCHF (250 653 K€)	63 628 KCHF (58 860 K€)	8 000 KCHF (7 613 K€)
Procise	10 115 140 \$	- 6 250 474 \$	37,17%	5 000 000 \$	5 000 000 \$	8 000 000 \$	0	1 188 K\$	-12 163 K\$	0

(*) au 24 mars 2022, le pourcentage de détention est 25,07 %

(**) Biosynex GMBH est en cours de liquidation

5.7.24 Variation des capitaux propres

	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	59 322 704
- Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	59 322 704
Variations du capital social	-
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-
Variations des subventions d'investissement et des provisions réglementées	-
Variations des autres postes	-
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	59 322 704
Variations du capital social	198 136
Variations du compte de l'exploitant	-
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	19 375 505
Variations des écarts de réévaluation	-
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	- 69 355
Variations des réserves réglementées	-
Variations du report à nouveau	26 823 309
Variations des subventions d'investissement et des provisions réglementées	-
- Affectation du résultat N-1 en capitaux propres (hors distribution)	- 28 759 098
Variation en cours d'exercice	17 568 497
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	76 891 201
Résultat de l'exercice	54 942 045
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	131 833 245

Le capital social est composé de 11 135 342 actions d'un nominal de 0,10 Euros, dont 3 660 103 actions bénéficient d'un droit de vote double.

5.7.25 Détail des capitaux propres au 31/12/2021 :

BIOSYNEX SA	EXERCICE	EXERCICE
Libellé	2021	2020
Capital	1 113 534,20	915 399
Prime d'émission	27 820 816,81	12 000 521
Prime de fusion	15 610 458,28	15 610 458
Boni de fusion	103 820,00	103 820
Bons de souscription d'actions	3 738 725,10	183 516
Réserve légale	91 540,00	91 355
Autres réserves	1 585 460,00	1 655 000
Report Nouveau (Créditeur)	26 826 845,74	3 537
Report Nouveau (Débiteur)	-	-
Résultat	54 942 044,75	28 759 098
Amortissement dérogatoire	-	-
TOTAL	131 833 245	59 322 704

5.7.26 Parties liées

Conventions conclues avec des parties liées au cours de l'exercice écoulé :

Avec ProciseDx

-Deux conventions ont été conclues le 17 mars 2021 avec ProciseDx, pour l'émission au profit de BIOSYNEX de *convertible promissory notes* (instruments de dettes convertibles en actions) pour un montant de 4,000,000 USD assorties d'un intérêt au taux annuel de 8%, remboursable en totalité (intérêt inclus) à l'issue d'un délai de 24 mois, soit le 17 mars 2023 (Date de Maturité):

- Un *Note Purchase Agreement* ; et
- Un *Convertible Promissory Note Agreement*.

Le Conseil d'administration a autorisé à posteriori ces deux conventions lors de sa séance du 24 mars 2022.

-Deux conventions ont été conclues le 22 novembre 2021 avec ProciseDx, pour l'émission au profit de BIOSYNEX de *convertible promissory notes* (instruments de dettes convertibles en actions) pour un montant de 4,000,000 USD assorties d'un intérêt au taux annuel de 8%, remboursable en totalité (intérêt inclus) à l'issue d'un délai de 12 mois et 275 jours, soit le 17 mars 2023 (Date de Maturité):

- Un *Note Purchase Agreement* ; et
- Un *Convertible Promissory Note Agreement*.

Le Conseil d'administration a autorisé à posteriori ces deux conventions lors de sa séance du 24 mars 2022.

Avec les sociétés ALA Financière, AJT Financière et AXODEV

Le Conseil d'administration du 22 février 2021 a autorisé, préalablement Biosynex à racheter les ProciseDx, détenues par les sociétés ALA Financière, AJT Financière et AXODEV dans les proportions suivantes :

- 1.000.000 actions d'ALA FINANCIERE moyennant un prix de 442.500 euros.
- 600.000 actions d'AJT FINANCIERE moyennant un prix de 265.500 euros.
- 400.000 actions d'AXODEV moyennant un prix de 177.000 euros

Ces opérations n'ont pas été réalisées et l'autorisation n'a jamais été mise en œuvre. Lors de sa réunion en date du 24 mars 2022, le Conseil d'administration a pris acte que cette autorisation n'avait pas vocation à être mise en œuvre.

Avec la société ALA Financière

Un avenant n°5 à la convention d'honoraires de prestations de services du 1er janvier 2009 a été conclu le 17 décembre 2021 entre BIOSYNEX et la société ALA FINANCIERE, détenue par Monsieur Larry Abensur, Président Directeur Général de BIOSYNEX, pour le versement d'un complément d'honoraires de 100.000 € HT au titre de l'exercice 2021. Le Conseil d'administration a autorisé à posteriori cette convention lors de sa séance du 24 mars 2022.

Avec la société AJT Financière

Un avenant n°5 à la convention d'honoraires de prestations de services du 1er janvier 2009 a été conclu le 17 décembre 2021 entre BIOSYNEX et la société AJT FINANCIERE, détenue par Monsieur Thomas Lamy, Directeur Général Délégué de BIOSYNEX, pour le versement d'un complément d'honoraires de 100.000 € HT au titre de l'exercice 2021. Le Conseil d'administration a autorisé à posteriori cette convention lors de sa séance du 24 mars 2022.

Avec la société AXODEV

Un avenant n°4 à la convention d'honoraires de prestations de services du 1er janvier 2009 a été conclu le 17 décembre 2021 entre BIOSYNEX et la société AXODEV, détenue par Monsieur Thierry Paper, Directeur Général Délégué de BIOSYNEX, pour le versement d'un complément d'honoraires de 100.000 € HT au titre de l'exercice 2021. Le Conseil d'administration a autorisé à posteriori cette convention lors de sa séance du 24 mars 2022.